

30.06.2004 - 17:07 Uhr

suva (CNA) Il faut que les offensives en vue de privatiser la suva cessent une bonne fois !

Berne (ots) -

L'étude réalisée par le célèbre apôtre de la privatisation, le professeur Franz Jaeger, sur le rapport coûts-efficacité des assureurs-accidents parvient certes, dans un premier temps, à la conclusion que la suva est plus avantageuse et plus efficiente que les assureurs-accidents privés. Pour des raisons idéologiques toutefois, cette constatation n'a pas eu l'heur de plaire à l'auteur de cette étude. Dans un deuxième temps, il tente en effet d'une manière d'ailleurs peu plausible de la réfuter et de la relativiser. L'intention qui se cache derrière ce procédé est la suivante : créer la base « scientifique » d'une privatisation de la suva. Cependant, pareille privatisation n'apporterait aucun avantage économique et coûterait plus cher aux personnes assurées ainsi qu'aux employeurs et employeuses.

Non seulement la suva travaille de manière substantiellement plus avantageuse et efficiente que les assureurs-accidents privés ce qui se traduit par des primes plus basses pour les personnes assurées et les employeurs et employeuses -, mais encore elle est, contrairement aux assureurs-accidents privés, totalement transparente. S'y ajoute qu'elle ne connaît pas de lutte pour la répartition des bénéfices entre, d'une part, les personnes assurées et les employeurs et employeuses et, d'autre, les actionnaires. À la suva en effet, il n'y a pas de pillage des rentes, la « quote légale » étant de fait de 100 pour cent. Tout y profite aux personnes assurées. Ces dernières et les employeurs et employeuses profitent aussi de frais administratifs bas défiant toute concurrence.

Mais, et c'est encore plus important, la suva est une entreprise, qui, gérée par les partenaires sociaux sous leur propre responsabilité et sur la base de la réciprocité, a fait ses preuves depuis des décennies. Des avantages inestimables qu'elle offre donc dans le secteur des assurances, les personnes assurées ainsi que les employeurs et employeuses profitent aussi au chapitre de la prévention sur le lieu de travail, un domaine où l'engagement de la suva se traduit par une baisse évidente des risques d'accident. De ce fait, la suva contribue grandement à la paix sociale dans notre pays.

Cela fait des années maintenant qu'on assiste sans cesse, surtout au parlement fédéral, à des attaques idéologiques pilotées par les assureurs privés et dirigées contre la suva. C'est inacceptable tant pour cette dernière que pour les partenaires sociaux. L'Union syndicale suisse (USS) demande par conséquent au Conseil fédéral de faire cesser ces attaques une bonne fois, de prendre clairement position en faveur de la suva en tant qu'institution de droit public relevant du partenariat social et d'en améliorer la position en lui donnant la marge de manœuvre dont elle a besoin. La tendance toujours plus forte à la désolidarisation qu'entraîne l'écroulement des

meilleures parts du gâteau auquel les assureurs-accidents privés procèdent doit aussi être contrée. Au lieu de privatiser la suva il faudrait au contraire lui transférer la totalité de l'assurance-accidents.

Colette Nova (079 428 05 90) se tient à votre disposition pour tout complément d'information sur cette question.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100476616> abgerufen werden.